Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine

Herausgeber: Suisse magazine

Band: - (2008) **Heft:** 223-224

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fondé en 1955 Numéro 223-224 Mars-Avril 2008

www.suissemagazine.com

Directeur de la Publication :

Philippe Alliaume Comité de Rédaction :

Alain-Jacques Czouz-Tornare, Juliette David, Michel Goumaz, Marco Itin, Jérôme Liniger, Henriette Nicolet, Martine Roesch.

Rédaction : Denis Auger.

Ont collaboré à ce numéro :

Philippe Alliaume, Alain-Jacques Czouz-Tornare, Juliette David, Henriette Germain-Nicolet, Michel Goumaz, Marco Itin, Jérôme Liniger, Martine Roesch, Jean-Claude Romanens.

> Rédaction du Suisse Magazine 100, rue Edouard Vaillant 92300 Levallois-Perret

Tél.: +33 (0)1 55 21 07 71 Fax: +33 (0)1 55 21 07 72

Bimestriel

Prix du numéro : 9 € 47€ Abonnement 1 an 84 € Abonnement 2 ans

Abonnement de soutien

Étranger/Par Avion/Associations/. : nous consulte

70 €

Service abonnements de Suisse Magazine NPAI Suisse Magazine 26 bis rue Kléber 93100 Montreuil Tél.: 01 43 60 21 60

Couverture, pp.2, 15, 30, 31: Swiss-image.ch. pp. 2 et 9 : Chemins de fer rhétiques Couverture, pp.7 à 9 : Michel Gourmaz. pp. 2 et 16: admin.ch p.19: Evelyne Seewer Couverture, pp.2, 10 à 14, 20, 28, 29, 31 : DR. p.31 : Thierry Claeys.

Éditeur : Franco-Suisse de Publications Sàrl de Presse Gérante : Juliette Alliaume

Associés : Juliette Alliaume et Philippe Alliaume

Siège Social : La Mérinerie - 37160 Buxeuil Tél. : +33 (0)6 09 17 77 04

Fax: +33 (0)1 55 21 07 72

Siren: 413 199 308 RCS Poitiers Ape: 221E - TVAIC: FR16413199308 CPPAP N° 0412 K 81552 - ISSN N° 1274-7769 @ 1997-2008 FSP SARI

Membre de la

érioration des textes ou photos qui lui sont adressés pour opréciation. Reproduction autorisée sous réserve de tionner la source et d'adresser un justificatif au jour us réserve de me

> Réalisation : PANOPLY Tél.: +33 (0)1 46 94 33 44 54, avenue du Général Leclerc 92513 BOULOGNE CEDEX **Impression :** CHIRAT 4, rue de Sainte Colombes 42540 Saint Just la Pendue

Courrier des lecteurs

C'est avec plaisir et intérêt que j'ai lu les articles traitant du pays de Neuchâtel. Vous signalez de bonnes adresses de restaurants. Je vous en signale une : le restaurant du Palais du Peyrou à Neuchâtel. Ce restaurant est situé dans une des plus belles demeures de Neuchâtel. Monsieur du Peyrou qui a fait construire cet hôtel était très cultivé et c'est grâce à son aide que Rousseau a trouvé pour un temps asile à Neuchâtel. C'est aussi grâce à lui que les œuvres de Rousseau ont été éditées. Ce qui ne gâte rien, on y mange remarquablement bien... Avec mes bonnes salutations.

C. J.

J'ai lu avec intérêt votre article sur la généalogie et il concerne surtout le secteur francophone. Je souhaiterais apporter quelques compléments pour faciliter la recherche de France. En Suisse il est aisé de remonter la lignée des ascendants puisqu'il suffit de consulter les registres de la commune d'origine. Pour quelqu'un qui réside en France, faire des recherches sur le site des Mormons: www.familysearch.com, soit se procurer les CD rom de la commune et faire ses recherches chez soi où la procédure est plus rapide. Faisant partie d'un club généalogique, je vous communique son site internet : genea77-shage.org. On trouve sur la partie recherches à l'étranger tous les renseignements nécessaires pour chaque canton. On peut contacter le secrétaire du club choisi, comme je l'ai fait moi-même, qui peut permettre de joindre une personne qui fait des recherches sur le même patronyme et qui peut apporter de nombreux renseignements, car sur place. Si vous souhaitez d'autres renseignements, je me tiens à votre disposition. Cordialement.

G. H.

Traditions



Le vote à main levée en question

Depuis le mois de septembre, en Appenzell Rhodes-Extérieures, une famille s'active pour récolter des signatures. Cette famille pleure depuis dix ans la disparition de la Landsgemeinde, à la suite d'un vote de 54 % des Appenzellois. Un vote que beaucoup regretteraient aujourd'hui. Et la famille de lancer une initiative pour le retour de cette tradition ancestrale. Si aucun doute ne peut être émis sur l'issue de cette initiative (300 paraphes suffisent en effet à faire aboutir le texte), la guestion juridique se pose. Si le Tribunal fédéral admet la perpétuation de cette coutume ancestrale, rien ne dit que la réhabilitation après une abolition soit pos-

Tout le problème vient du vote à main levée. Selon les détracteurs de la Landsgemeinde, ce vote ne respecte pas les droits des électeurs et la Landsgemeinde exclut un certain nombre de personnes comme les malades ou les gens qui travaillent le dimanche. De fait, la Landsgemeinde d'Appenzell RE attirait environ 7 000 électeurs, soit un taux de participation de 20 %. Avec les urnes, le taux est aujourd'hui d'environ 35 %...

ormations légales